

Diriger un ensemble instrumental en école de musique, un orchestre de jeunes, un ensemble à géométrie variable

Plan de formation
2020

Public concerné

Professeurs de musique, de formation musicale, encadrants de pratiques collectives, d'orchestre de jeunes, musiciens, directeurs d'ensemble instrumental ou d'harmonie

Objectifs

- Initier et former des encadrants d'ensembles instrumentaux (vents, cordes, ensembles à géométrie variable) et de pratiques collectives au sein d'écoles de musique.
- Acquérir et approfondir les principaux éléments techniques de direction d'ensemble, l'instrumentation, les arrangements et le répertoire.
- Maîtriser les principales caractéristiques instrumentales et leurs modes de jeux

Calendrier

18 heures de janvier à avril 2020

Samedi 18 Janvier

(9H30 - 12H30 / 14H-17H)

Samedi 2 mai

(9H30 - 12H30 / 14H-17H)

Sessions pratiques

(à convenir selon le planning des ensembles)

Contenu

- Approfondir le rapport à la réécriture, l'arrangement, l'adaptation.
- Se familiariser avec la prise de parole et d'actions face à un groupe, mieux se servir des acquis pour la mise en œuvre d'une posture communicative
- Mettre en application pratique avec des orchestres du territoire

Lieu

CDMC 68 et au sein des ensembles mis à disposition (Sélestat, Mulhouse et Illzach)

Tarif

250 € (public alsacien)

Hors Alsace : nous consulter

Intervenant

William Grosjean

N° de déclaration :

42680118268

Référencement Datadock



cdmc 

Conseil Départemental pour la Musique et la Culture de Haute-Alsace

CDMC de Haute-Alsace

34, rue des Dominicains - BP 95

68500 GUEBWILLER

Tél. : +33 (0)3 68 00 12 10

contact@cdmc68.com

www.cdmc68.com



Diriger un ensemble instrumental en école de musique, un orchestre de jeunes, un ensemble à géométrie variable

Fiche d'inscription

à retourner au CDMC au plus tard pour le 6 janvier 2020

Mme Mlle M.

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Mobile :

Courriel :

Profession : Employeur(s) :

Souhaite s'inscrire à la formation "diriger un ensemble instrumental"

En cas de prise en charge à titre personnel

Veillez joindre un chèque d'un montant de 250 € (Alsace)/(Hors Alsace : nous consulter) libellé à l'ordre du CDMC qui sera encaissé à l'issue de la formation.

En cas de prise en charge par l'employeur, Uniformation, AGEFOS PME ou l'AFDAS

Employeur / Association :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Courriel :

Date : Signature :

Plan de formation
2020



cdmc 

Conseil Départemental pour la Musique et la Culture de Haute-Alsace

CDMC de Haute-Alsace

34, rue des Dominicains - BP 95

68500 GUEBWILLER

Tél. : +33 (0)3 68 00 12 10

contact@cdmc68.com

www.cdmc68.com